



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Lutte contre le trafic et la consommation de crack à Perpignan

Question écrite n° 2927

Texte de la question

Mme Anaïs Sabatini alerte M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la hausse récente et inquiétante de la consommation de crack à Perpignan. Le trafic et la consommation de cette « drogue du pauvre » commencent à être visibles dans les rues de la capitale des Pyrénées-Orientales. Les consommateurs occupent jour et nuit l'espace public à proximité des lieux d'approvisionnement, générant des nuisances pour les riverains. La réorganisation de la police municipale et son déploiement dans les quartiers sensibles a permis de faire reculer les dealers dans les quartiers. Cependant, l'état de très grande précarité de ces consommateurs risquent à terme de générer des phénomènes de prostitution et des problèmes d'ordre public grandissants. Selon les sociologues, Perpignan est plus touchée par la consommation de cette drogue dans l'espace public que d'autres villes de même taille. Ainsi, les pharmacies et les centres spécialisés fourniraient 15 % de plus de Stéribox (trousse de prévention destinée à limiter les risques de transmission de pathologies infectieuses) que dans des villes équivalentes. Le trafic de crack bon marché à Perpignan attire désormais les populations les plus fragiles d'autres territoires. Malgré l'implication sans faille de la municipalité et l'augmentation récente des effectifs de forces de l'ordre destinés à la lutte contre les trafics de stupéfiants, les troubles à l'ordre public et les graves conséquences sanitaire de la consommation de drogue sur la voie publique restent significatifs aux environs des zones de vente et de consommation de crack. Si la municipalité met tout en œuvre pour que la police municipale soit la plus efficace, il est impératif que l'État prenne sa responsabilité en matière de lutte contre le trafic de drogue. elle lui demande de faire connaître ses intentions pour lutter efficacement contre le trafic et la consommation de drogue sur la voie publique à Perpignan et souhaite savoir quelles mesures il envisage pour rendre aux riverains la tranquillité qu'ils méritent.

Texte de la réponse

À Perpignan comme partout sur le territoire national, faire reculer la délinquance est une priorité du Gouvernement et les forces de l'ordre sont particulièrement mobilisées dans la lutte contre le trafic de stupéfiants. L'Occitanie demeure un carrefour de l'importation de stupéfiants par voie routière depuis le Maroc vers l'Europe via l'Espagne, tant pour le trafic national et international que pour les trafics régionaux (herbe, résine de cannabis, cocaïne...). Le narco-banditisme est désormais le dénominateur commun de nombreuses formes, de plus en plus violentes, de criminalité organisée (homicides, vols à main armée, proxénétisme, etc.), d'autant que, de longue date, Perpignan a été l'épicentre d'un grand banditisme investi dans le trafic de stupéfiants ou les vols à main armée. Son positionnement géographique a facilité l'émergence depuis plusieurs années de réseaux de « rouleurs perpignanais », gangs spécialisés dans l'acheminement de stupéfiants (par convois de type « Go-fast ») ou gestionnaires de plateformes de stockage. Au premier trimestre, la police judiciaire recense 9 points de deal à Perpignan, alors que la ville en comptait 11 au premier trimestre 2022 et 12 au premier trimestre 2021. Sur le plan départemental, le nombre de points de deal a diminué de 47,8 % en 2022 (12 points de deal au 4ème trimestre 2022, contre 23 points de deal au 4ème trimestre 2020), soit 11 points de deal en moins. Concernant le « crack », les informations dont dispose à ce jour la police nationale ne font pas apparaître de tension particulière. Aucune saisie de « crack » avérée n'a été réalisée - certains produits sont

toutefois toujours en cours d'analyse. Par ailleurs, aucun signalement n'a été fait sur ce point par des habitants sur la plate-forme moncommissariat.fr. Les services de police restent néanmoins très attentifs à cette question. En tout état de cause, les forces de police, notamment de la sécurité publique et de la police judiciaire, sont mobilisées pour occuper la voie publique, déstabiliser les points de deal et assécher les réseaux. Les effectifs de la circonscription de sécurité publique (CSP) de Perpignan ont été renforcés. Alors que cette CSP disposait d'un effectif opérationnel de 215 gardiens de la paix fin 2016, cet effectif est désormais de 250, soit 35 policiers supplémentaires durant le précédent quinquennat, grâce à l'engagement du Président de la République d'augmenter les effectifs des forces de l'ordre en tout point du territoire. Cette circonscription de police s'appuie également au quotidien sur 30 policiers adjoints et peut bénéficier, chaque fois que nécessaire, du renfort des 29 gardiens de la paix des unités départementales de la direction départementale de la sécurité publique (DDSP) des Pyrénées-Orientales. Par ailleurs, la ville a disposé, à plusieurs reprises en 2022, de manière ponctuelle, du renfort de forces mobiles (9,5 unités au total). Elle bénéficie, depuis le 1er septembre 2022, d'une unité de force mobile en sécurisation permettant de renforcer la lutte contre les violences et les vols et de participer très activement à la lutte contre les trafics dans les quartiers. La ville de Perpignan bénéficie aussi du travail des services spécialisés relevant de la direction zonale de police judiciaire Sud. Celle-ci est notamment composée d'une direction territoriale de police judiciaire (DTPJ) à Montpellier, constituée d'une section stupéfiants de 2 groupes. La DTPJ pilote 3 « cellules du renseignement opérationnel sur les stupéfiants » (CROSS), dont une, non permanente, à Perpignan pour les Pyrénées-Orientales, et deux autres à Montpellier (pour l'Hérault) et Avignon (pour le Vaucluse). En « décloisonnant » le partage du renseignement entre les différents services de police, la gendarmerie, les douanes et les polices municipales, les CROSS permettent de renforcer la coopération afin de mieux démanteler les réseaux et les circuits financiers. Le département des Pyrénées-Orientales relève en outre de la compétence de l'antenne OFAST (Office anti-stupéfiants) de Marseille. Un détachement de l'OFAST est également implanté à Perpignan. Par ailleurs, le service de police judiciaire (SPJ) de Perpignan est spécialisé dans la lutte contre la criminalité organisée et notamment le trafic de stupéfiants. L'engagement des forces de l'ordre produit des résultats. Au niveau départemental, le nombre d'opérations de démantèlement de points de deal est passé de 114 en 2021 à 392 en 2022. Rien qu'en mars 2023, 36 nouvelles opérations ont été recensées. Dans la seule ville de Perpignan, les opérations visant au démantèlement des points de deal ont permis 290 gardes à vue, 7 écrous, la saisie de stupéfiants (notamment 635,3 kg de résine de cannabis), d'une vingtaine d'armes et de plus de 300 000 € d'avoires criminels. Depuis septembre 2020, date de la généralisation du dispositif, 1 889 amendes forfaitaires délictuelles appliquées à l'usage de stupéfiant ont été dressées dans le département des Pyrénées-Orientales, dont 220 de septembre à décembre 2020, 761 en 2021 et 908 en 2022, soit une hausse de près de 20 % en 2022. Enfin, le nombre de trafiquants de drogue mis en cause dans le département a augmenté en 2022 de 34,6 %, passant de 364 en 2021 à 490 en 2022.

Données clés

Auteur : [Mme Anaïs Sabatini](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2927

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : Intérieur et outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 novembre 2022](#), page 5173

Réponse publiée au JO le : [27 juin 2023](#), page 5847